

CENTRE

Axe 2 : Prévention et gestion des risques

# La prise en charge des situations d'urgence de nuit à destination des personnels de nuit des EHPAD

## Contexte

---

pas de contexte

## Objectifs

---

- Prévenir la survenue des situations d'urgences à risques en EHPAD en améliorant leur repérage, la détermination des niveaux de soins
- Limiter le recours aux services d'urgence en évitant les hospitalisations inutiles
- Améliorer la prise en charge des retours d'hospitalisation des services d'urgence
- Améliorer les pratiques professionnelles en vue de la qualité et de la sécurité du service rendu à l'utilisateur et aux acteurs du système de santé pour les personnels de nuit en EHPAD
- Permettre aux équipes des EHPAD d'avoir un sentiment de sécurité face à des situations difficiles durant leur travail de nuit

## Renseignements complémentaires

---

Financement : Prise en charge ARS

## Programme

---

- Former les personnels de nuit en EHPAD à la réalisation d'un bilan rapide de l'état de la personne âgée en situation d'urgence
- Former les personnels de nuit aux appels d'urgence (recueillir et savoir communiquer efficacement au SAMU les informations utiles pour la prise de décision, face à une détresse d'un résident) et à la transmission d'information (imprimer et lire un Dossier de Liaison d'Urgence-DLU)
- Former les personnels de nuit aux outils facilitant l'évaluation des situations d'urgence mis en place dans les EHPAD (protocole, DLU/fiche de liaison)
- Sensibiliser les personnels de nuit aux soins d'urgence sur la nécessité de suivre et de maintenir à jour la formation Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence (AFGSU) : repérage des signes d'urgence, gestes simples de secourisme et d'urgence face à un résident présentant une détresse vitale en attendant l'arrivée des secours
- Favoriser une meilleure connaissance des missions du SAMU-CENTRE15

**Public**

**AS et ASH travaillant de nuit (tout statut privé, public ou territorial)**

**Exercice**

**2022**

**Code de formation**

**S271**

**Nature**

**AFR**

**Organisé par**

**IFAS de BOURGES pour le 18 - CESU 28 pour le 28 - CH BLOIS pour le 36 et 41 - Croix Rouge pour le 37 et 45**

**Durée**

**14 heures**

**Typologie**

**Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences**